

Loger les travailleurs saisonniers

CAMILLE GARCELON

Un village modulaire qui permettrait de loger les saisonniers sur le littoral l'été, à la montagne l'hiver et dans les exploitations agricoles une large partie de l'année ? C'est l'idée du projet *Mugi* (terme basque que l'on peut traduire par « bouge ») qui se matérialise depuis le début de l'hiver 2022 avec l'installation d'un premier module dans la station de ski La Pierre Saint-Martin dans les Pyrénées-Atlantiques. Entre réponse à un besoin social et exemplarité d'un point de vue environnemental, ce projet inspiré des *tiny houses*¹, est une piste de solution innovante pour répondre aux difficultés de logement des saisonniers.

En effet, bien qu'elles ne soient pas un phénomène nouveau, ces difficultés s'intensifient depuis quelques années et le développement des plateformes de location de type Airbnb tend à exacerber la concurrence entre logement des saisonniers et logement touristique. Camping, camions, squats... ce sont par conséquent des solutions de débrouille, flirtant parfois avec le mal logement, qui sont activées par la main-d'œuvre saisonnière, venant parfois de loin, et qui constitue pour tant une ressource indispensable à l'économie des territoires touristiques et agricoles.

Un loyer raisonnable pour un logement déplaçable et sobre : quelles sont les réponses du projet *Mugi* à ces ambitieuses aspirations ?

Un projet multipartenarial au service d'objectifs sociaux et environnementaux

Initié par Soliha Pays basque (association spécialisée dans l'élaboration de politiques publiques de l'habitat pour les collectivités locales), le projet *Mugi* s'appuie sur une collaboration entre Nobatek/INEF4, un centre privé de recherche appliquée de l'Institut national pour la transition énergétique et environnementale du bâtiment, et l'architecte Inaki Noblia.

Ses ambitions aussi bien sociales qu'environnementales lui ont permis de prétendre à des financements du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine mais également de l'Association nationale de la cohésion des territoires.

L'association Soliha est à la fois le propriétaire et le gestionnaire des modules qui seront loués à des saisonniers sous condition de ressources.

Des contraintes financières et réglementaires

Inspirées du modèle des *tiny houses*, les « boîtes » du village *Mugi* s'appuient sur le principe des modules 3D dont le coût de production est relativement faible. Elles respectent tous les standards des *tiny houses* en termes de taille et

de poids pour pouvoir être déplacées par la route. Ces modules diffèrent toutefois des mini-maisons sur un point important : ils ne sont pas installés sur des roues mais se déplacent à l'aide d'une remorque pour être ensuite placés, une fois arrivés sur le terrain, sur des crics, sans nécessité d'utiliser une grue ou autre système de levage. Si cette nuance semble a priori anecdotique, elle est en fait essentielle. En effet, un module sur roues n'est pas considéré réglementairement comme un logement et ses occupants ne peuvent pas prétendre à des aides financières. L'innovation du système *Mugi* en fait donc un produit facilement transportable, peu cher à produire et accessible aux salariés qui ont des revenus modestes.

Le village modulaire doit aussi composer avec les contraintes réglementaires du terrain d'accueil. Un permis de construire avec convention d'occupation (dérogation inscrite au PLU pour l'habitat léger) ou un permis précaire permettent aux territoires d'accueillir temporairement les modules y compris en zone agricole, naturelle ou forestière.

Des modules privés et un espace commun pour un esprit village

Pour incarner l'idée de village, il s'agit de combiner des modules à usage privé (chambres avec sanitaires) reliés à un module commun qui propose un espace cuisine et des douches. Au-delà de l'intérêt pour la sociabilité

1 | Une *tiny house* [de l'anglais « maison minuscule » ou « micro maison »] est une petite maison transportable fixée sur un châssis roulant pouvant être tractée par un véhicule de tourisme.



Mugi, projet de village itinérant, écologique, et modulable issu d'une collaboration entre Nobatek/inef4, SOLIHA Pays basque et Inaki Noblia installent ces 2 modules prototypes à la station de ski de la Pierre Saint-Martin, © Nobatek/inef4. Photos de l'installation par Thomas Garnesson et Éma Latapie.

des occupants mis en avant par les concepteurs du projet, cet agencement présente l'avantage de ne nécessiter le raccordement au réseau d'eau et d'assainissement que pour un seul module.

La dimension écologique au cœur du projet

Le cahier des charges était clair : avoir le moins d'impact possible sur l'environnement. Ce parti pris s'est traduit à différents niveaux. Tout d'abord sur la matérialité des modules, le choix a été fait d'utiliser uniquement des matériaux locaux et bio-sourcés. Le système constructif s'appuie donc sur une ossature bois avec une isolation en fibre de bois et coton recyclé. De plus,

les entreprises sollicitées sont uniquement des entreprises locales, ce qui permet de limiter l'empreinte carbone tout en participant à la transition environnementale des acteurs locaux du bâtiment. Par ailleurs, la question de l'autonomie énergétique des modules a été longuement étudiée. La volonté initiale était de rendre le village indépendant des réseaux d'électricité et d'eau potable mais les systèmes de cuves et de panneaux solaires nécessaires se seraient avérés très coûteux. De plus, le recensement des terrains potentiellement mis à disposition par les communes a mis en évidence le fait qu'ils étaient quasiment tous raccordés aux réseaux. L'idée d'autonomie énergétique a donc été abandonnée.

Enfin, face au défi que représente le confort thermique dans un module dont l'orientation et la localisation évoluent au cours de l'année (montagne l'hiver, littoral l'été), un monitoring des consommations énergétiques est mis en place.

Un projet évolutif et duplicable

Une des forces du projet *Mugi* est son caractère évolutif et duplicable. Le module installé à La Pierre Saint-Martin est un prototype qui a vocation à évoluer en fonction du retour d'expérience du travailleur saisonnier de la station qui s'y est installé début décembre 2022. La fonctionnalité du module (par exemple : est-ce une contrainte trop forte de devoir sortir

VOISINAGE

de son module privé pour aller cuisiner en hiver ?) et son confort, notamment thermique, pourront ainsi être évalués. L'étape de prototypage a par ailleurs permis de rédiger un guide détaillant les processus constructifs qui pourra être mis à disposition de nouvelles entreprises dans le cadre d'un déploiement ultérieur.

Le projet se situe donc à une étape charnière. C'est maintenant dans sa capacité à se développer dans d'autres territoires qu'il pourra changer de statut et passer du stade d'une idée innovante à un véritable outil de réponses aux besoins des travailleurs saisonniers. —

Merci à Thomas Garnesson, chef de projets matériaux et systèmes constructifs chez Nobatek/INEF4 et à Lola Dominguez, étudiante à l'ENSAP de Bordeaux.



Un module du projet *Mugi*. © Nobatek/inef4. Photos de l'installation par Thomas Garnesson et Éma Latapie.